

Mag de Liginiac

Tous
connectés



PETITS TRAVAUX
sur la commune
P 4

LA MAIRIE EN ACTION
Un label VVF pour la com-
mune P 6

ILS SONT NÉS ICI
Alain Coudert
P 9

DOSSIER
La fin du réseau cuivre, c'est
maintenant P 16

Votre agenda

Samedi 6 avril

Tournoi de Poker organisé par l'association Kant'in

Dimanche 21 avril

Loto des Compagnons de la Bonne Humeur

Dimanche 12 mai

Thé dansant des Compagnons de la Bonne Humeur avec l'orchestre Michael Reynier

Samedi 25 mai

Grande journée sur le thème du Japon :
Différentes activités proposées pour tous.
19h soirée Coquelicot : Yamanba contes japonais présenté par Pascal Fauliot.

Samedi 8 juin

Atelier « s'éveiller à sa vraie nature », animé par José Le Roy

Samedi 29 juin

À 20h, l'ADCSL organise son spectacle de danse sur le thème des années 80

Mairie

1 Place de l'Église
19160 Liginiac
Tel : 05 55 95 90 01

Numéros d'urgence

Samu : 15
Police Secours : 17
Pompiers : 18

Cabinet d'infirmières

le Bourg, 19160 Liginiac
05 55 46 64 52

Bibliothèque

L'Eau-Grande
19160 Liginiac
Tél. 05 55 95 92 59
Heures d'ouverture : de 9h à 12h
et de 14h à 18h (mercredi, jeudi et
vendredi), et de 9h à 12h (samedi).

Agence postale

2 Place de l'Église
19160 Liginiac
Heures d'ouverture :
lundi, mardi, jeudi, vendredi
et samedi de 9h à 12h
Tel : 05 55 96 76 85

Déchetterie

ZA de Bèchefave
19160 Neuvic
Tel : 05 55 95 03 52
Heures d'ouverture : lundi, mardi,
mercredi, vendredi et samedi de
9h à 12h et de 14h à 18h

Magazine Municipal de Liginiac

Printemps 2024 / Mairie de Liginiac, 1 Place de l'Église - 19160 Liginiac
Directeur de la publication : Frédéric Bivert
Comité de rédaction : Pierre-André Tronche, Frédéric Bivert, Vinciane Favre

Relecture : Mireille Vincent, Vinciane Favre

Crédit photos : Frédéric Bivert, Fotolia, Vinciane Favre, associations, DR
Création de la Maquette : Com sur un Plateau
Rédaction et mise en page : Com sur un Plateau, Frédéric Bivert, Vinciane Favre, les associations, HCC
Impression : Graphitti / 400 exemplaires



Le mot du Maire

Bonjour à tous,

Le réseau cuivre a été massivement déployé dans les années 1970 pour nos téléphones fixes. Il permettait alors l'accès au seul réseau téléphonique commuté (RTC). Depuis les années 2000, il est également utilisé pour l'accès à internet haut débit. La prise en forme de « T » inversé que vous avez peut-être chez vous est la terminaison de ce réseau cuivre. Cette technologie va maintenant s'arrêter... Le chantier de décommissionnement du cuivre de la téléphonie s'accélère avec la fermeture commerciale du réseau de plus de 200 000 locaux sur 162 communes début 2024 (le lot 1). Les communes, dont Liginiac, qui dépendent encore du cuivre, auront un an pour trouver une solution alternative, le lot 2 marquant en 2025 une nouvelle accélération avec 950 000 locaux dans 829 communes. Or toutes ces obligations et démarches soulèvent des interrogations. Il vous appartient de bien anticiper cette fermeture et de voir avec un fournisseur, toutes les possibilités de remplacement qui s'offrent à vous. Des solutions existent avec la fibre qui est déployée dans notre département, sous différentes propositions, y compris le téléphone seul, comme avant. Le satellite est également une solution. Bref, nous n'avons pas le choix, aussi l'anticipation à cette fermeture est obligatoire. Vous trouverez dans ce bulletin municipal toutes les informations sur ce grand changement.

Très bonne lecture...

Votre Maire
Frédéric BIVERT

État-Civil

Naissance

REBEIX Axelle née le 12 janvier 2024 de Rémi REBEIX et Sonya LE CUNFF

Décès

Mme MAGNAUDEIX née MERPILLAT Marie décédée le 4 janvier 2024 à Liginiac
Mme YEUX née CIPOLAT Yvonne décédée le 31 janvier 2024 à Aurillac

Mme LAUSSINE née VIDAL Henriette décédée le 5 février 2024 à Neuvic

Mr TOURNADE Guy décédé le 13 février 2024 à Brive
Mme BUFFETEAU née CRETTE Jeannine décédée le 24 février 2024

Mme COUDERT née BEYNE Eugénie dit Jeannine décédée le 13 mars 2024 à Liginiac

Mariage

Mme TOURNADRE Karine et Mr GRAS David mariés le 09 mars 2024

L'équipe des services techniques a travaillé sur plusieurs projets



Le plancher de la salle des mariages à la mairie était en très mauvais état et nécessitait une remise à neuf de l'ensemble. Après avoir déposé les lames de parquet, le constat a été fait que l'état des poutres existantes était fortement dégradées. Les agents ont donc démonté et évacué les lames et les poutres. Le vide d'environ 80 cm a été comblé par des cailloux à l'aide d'une toupie à béton. Une dalle en béton a ensuite été coulée. Elle sera suivie par la mise en place d'un parquet en chêne collé. Les sous-bassements des murs ont été piochés et traités avec l'application d'un produit, la mise en place d'un nouvel enduit et une finition par lambris. Les murs ont ensuite été repeints et le changement des trois appliques halogènes en appliques LED effectué.



Entretien du bourg

Les agents ont également participé à différents travaux d'entretien comme la mise en peinture des passages piétons, ainsi que la réfection des jointoiements d'un escalier en pierre en face du Vival.

Ils ont également réalisé le nettoyage haute pression des panneaux d'indications dans la commune, ainsi que certains poteaux téléphoniques.



Un relamping Led à la bibliothèque



Les agents des services techniques de la commune ont passé avec succès leurs habilitations électriques. Dans le cadre de la continuité des actions en faveur des économies d'énergie, les agents ont donc réalisé le changement des 17 anciens luminaires de notre bibliothèque par des ensembles de pavés LED de dernière génération.

Deux luminaires en tubes LED dans la zone de stockage des livres ont été changés.

L'installation d'éclairage de la bibliothèque passe maintenant de 1332W installés à 615W, soit une économie de puissance de 717W. La lumière blanche installée est également appréciée par les utilisateurs de la bibliothèque pour une meilleure vision des livres.

Le Club house accessible

À la demande de l'Étoile Sportive Liginiacoise, les agents de la commune ont réalisé une dalle en béton permettant un meilleur accès devant le club house du terrain de football, surtout en période de pluie. Le nivellement du terrain a été réalisé à la mini-pelle avec mise en place de tout-venant. L'étude pour l'auvent et les tribunes est en cours.



Réfection du potager de l'école



Pour reprendre les préconisations du jury des Villes et Villages Fleuris et rester dans une continuité d'actions en faveur du fleurissement, les agents de la commune ont réalisé des bordures de jardinières au potager de l'école et devant le gymnase. Ces jardinières étaient en mauvais état et

n'avaient pas d'unité de conception. Les planches de Douglas ont été coupées par l'entreprise Gouny à Ussel, ainsi que les poteaux d'angles. Les cultures seront réalisées avec l'apport de compost fabriqué par nos agents.

Le monument aux morts



L'entretien du monument aux morts a été réalisé par les agents de la commune. Après un nettoyage haute pression, les agents ont réalisé la mise en peinture noire avec les dorures. L'ajout de castine de couleur a été mis en place. Il sera installé des chrysanthèmes dans le cadre de la récupération organisée après la Toussaint.

Une chaise de relevage pour la Marpa



Le lundi 12 février dernier a eu lieu à la Marpa de Martegane, la remise d'un chèque par le Rotary Club d'Ussel pour aider au financement d'une chaise de relevage pour nos résidents. L'audit d'un ergonome avait donné lieu à la mise en place de ce type de matériel pour soulager le dos de nos agents lors du relevage de personnes au sol. Cette chaise est installée sur un chariot pour un usage en intérieur, mais aussi en extérieur. Elle se glisse sous la personne et avec l'aide d'une manivelle, la personne est relevée sur la chaise. Le budget prévu est de 2300 euros, le Rotary Club d'Ussel a financé 1000 euros sur ce projet, et 1000 euros complémentaires ont été financés par la Fondation Internationale du Rotary. La remise du chèque a eu lieu en présence de Sonya Le Cunff,

notre directrice d'établissement, ainsi que les membres du Rotary Club d'Ussel, de deux adjoints au maire, et de Frédéric Bivert, maire et nouvellement élu Président du Rotary Club d'Ussel.

Label VVF, la première fleur pour Ligniac

Le mercredi 20 mars 2024, jour du printemps, s'est déroulée au palais des congrès de Royan, en Charente-Maritime, la remise des prix du label de la région Nouvelle Aquitaine des Villes et Villages Fleuris. Frédéric Bivert, maire de la commune, ainsi que Jean-Claude Vincent adjoint, ont fait le déplacement pour cet évènement en présence de 300 personnes venues de toute la région. Marie-Laure Vidal, conseillère départementale et présidente du jury départemental du concours, représentait la Corrèze et les communes absentes. Cette cérémonie concrétise les trois années d'efforts de tous les acteurs de la commune, principalement les agents, pour cet engagement au service de l'attractivité de notre commune. Ce label est un label d'attractivité, il est important pour la représentation touristique, il est tout simplement « le label de la qualité de vie » que nous aimons tous à Ligniac. Ces efforts se poursuivront par la mise en valeur du patrimoine, la plantation d'arbres et de massifs, nous sommes persuadés que d'autres fleurs viendront dans les prochaines années, s'ajouter aux entrées de notre belle commune.



Félicitations à tous !...

Recensement des jeunes

Qui ? Garçons et filles, à partir de vos 16 ans et jusqu'au dernier jour du 3^{ème} mois qui suit celui de votre anniversaire. Si les délais ont été dépassés, il est toutefois possible de régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans, la démarche à faire reste la même.

Où ? La démarche s'effectue en se rendant à la mairie de votre domicile.

Avec quoi ?

- Une pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport par exemple)

- Un livret de famille à jour.

Pourquoi ?

- Vous **obtenez une attestation de recensement**. Cette attestation est indispensable pour se présenter aux examens (BEP, Bac...) et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans. La mairie ne délivre pas de duplicata. Cette attestation doit donc être conservée soigneusement. En cas de perte ou de vol, il est toutefois possible de demander un justificatif de recensement au centre national dont vous dépendez.

- Vous **êtes convoqués à la journée défense et citoyenneté (JDC)**. Après le recensement, il est donc nécessaire d'informer les autorités militaires de tout changement de situation (changement de domicile ou changement de situation familiale ou professionnelle).

- Vous **êtes inscrits automatiquement sur les listes électorales** dès votre 18^{ème} anniversaire et pourrez alors voter.



Moustique tigre, attention



Le moustique tigre (*Aedes albopictus*) est une espèce invasive de moustiques particulièrement nuisante installée en France depuis 2004. Au 1^{er} janvier 2023, il est implanté dans 71 départements, dont la Corrèze. Dans certains cas, il peut être vecteur de maladies comme la dengue, le chikungunya et Zika. Les autorités sanitaires suivent donc avec attention l'extension de son implantation.

Pourquoi faire un signalement ?

Le site signalement-moustique est un site dédié à la surveillance du moustique tigre. L'ensemble de la population de Ligniac peut participer à la surveillance

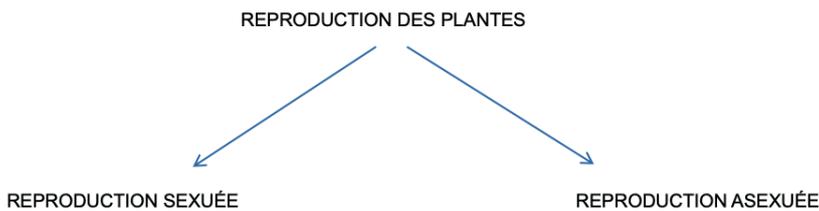
de cette espèce afin de mieux connaître sa répartition. Il s'agit d'une action citoyenne permettant ainsi de compléter les actions mises en place. Il est destiné à recueillir en priorité les signalements en provenance de communes non colonisées, afin de suivre le front de progression du moustique tigre. Les signalements effectués sur une commune déjà colonisée sont stockés pour d'éventuelles études ultérieures. Tous les signalements sont transmis aux opérateurs qui les utilisent pour orienter leurs actions de surveillance entomologique ou pour définir leur stratégie de lutte anti-vectorielle. À noter qu'un signalement n'enclenche pas une action de démoustication.

Participez à sa surveillance en signalant sa présence sur www.signalement-moustique.anses.fr

La reproduction des plantes à fleurs

Salut ! Comme je vous l'avais dit dans le dernier Mag de Liginiac, je vais vous parler de la reproduction des plantes à fleurs !

Tout d'abord, il faut savoir qu'il existe deux types de reproductions :



La reproduction sexuée est une reproduction qui utilise les organes reproducteurs et les cellules reproductrices (gamètes).

La rencontre des gamètes est obligée pour une reproduction sexuée. Différents agents permettent la fécondation car ils transportent les grains de pollen jusqu'au plant femelle comme par exemple les animaux ou le vent.

La fleur est composée de plusieurs parties :

- les pétales qui attirent les pollinisateurs grâce à leurs couleurs,
- les étamines qui portent les grains de pollen,
- le pistil, qui contient le stigmate, le style et l'ovaire qui contient les ovules,
- et enfin, le tube, que forment les grains de pollen qui permet aux spermatozoïdes d'atteindre l'ovule.

Avec la reproduction asexuée, par contre, pas besoin des gamètes ! Un nouvel individu clone peut se former à partir d'un bout de la plante mère. Le bouturage et le marcottage sont des exemples de reproduction asexuée.

Le bouturage consiste à couper un fragment d'une plante qui sera la plante mère. La plante qui

se développera ensuite sera forcément identique à la plante mère. Il faut mettre le fragment coupé dans de l'eau, SEULEMENT DE L'EAU !!! Quand nous pouvons voir les racines de la plante clone, c'est le signal pour la planter dans de la terre ! Attention, il faut que les racines soient assez longues.

Le marcottage, lui, consiste à prendre un stolon (c'est une tige qui permet une reproduction asexuée), et à le planter juste à côté de la plante mère. Cette technique peut être naturelle comme chez les fraisiers par exemple.

Les rhizomes (tige souterraine de certaines plantes vivaces) peuvent être utiles pour les reproductions asexuées. Un fragment de cette tige suffit pour créer une plante clone. La Renouée du Japon est une plante invasive car elle possède des rhizomes.

Voilà Voilà. Je ne sais pas de quoi va parler le prochain article mais je vais réfléchir. A bientôt !

LOULOU



Alain Coudert, de Liginiac à Paris



Né à Liginiac en 1961, Alain Coudert est devenu boucher, comme ses parents et grands-parents. Un parcours entre Paris et Liginiac qu'il nous retrace.

« En 1971, mon père décède brutalement d'un accident de chasse. J'avais 10 ans », confie Alain. Après avoir suivi la même formation que son père « BEP section boucherie » il est monté à Paris pour y suivre un BP. Seule la capitale proposait à l'époque cette formation. Après avoir travaillé à Paris tout juste un an, Roger Valade, Maire de l'époque lui demande de reprendre l'affaire familiale. « Ce dernier m'avait directement contacté pour que je revienne épauler ma mère », se souvient Alain. Et pour cause : Marèges était en travaux et pas moins de 120 familles s'y étaient installées. 5 ans après, les travaux achevés, les familles sont reparties et la boucherie n'était plus rentable. « Je suis donc retourné sur Paris et j'y ai rencontré ma femme en chemin ». Originaire de Corrèze, elle travaillait alors chez les établissements Sudour. Pendant 37 ans,

Alain travaille pour le même patron dans trois boucheries différentes : dans le 19^{ème}, le 18^{ème} et le 16^{ème} arrondissement.

« Mon épouse travaillait dans les écoles auprès des enfants. Plus urbaine que moi, dès que je le pouvais, la tête pleine de souvenirs, je redescendais en Corrèze dans la maison de famille pour retrouver mon frère, connu sous le surnom affectif de Coincoin, et mes amis du foot. C'est aussi sans compter les rivières qu'il arpentait plus jeune pour y pêcher quelques truites en attendant de se rendre au Lac...

« Quand je reviens, en ouvrant ma porte, j'entends les oiseaux au lieu des pigeons, j'observe les animaux à la place des voitures et je sens cette odeur qui m'est chère de la verte nature. À la retraite depuis 3 ans, je passe 8 à 9 mois dans la maison familiale et remonte l'hiver. Mon épouse me retrouve l'été et mes filles et petits-enfants viennent gambader aux beaux jours, » confie Alain.

L'atelier 2 a ouvert ses portes en février à Liginiac



Le mardi 3 février s'est déroulée sur notre commune, l'inauguration d'un nouveau commerce en présence de monsieur le Maire et d'élus.

Éric et Stéphane ont décidé de venir s'établir à Liginiac pour développer un commerce proche des habitants. Éric travaille le bois de différentes façons, il compose sur des idées personnelles, mais réalise également différents objets à la demande. Stéphane, lui, propose tous travaux de couture et de repassage. La vente de produits locaux est également proposée avec le label « Origine Corrèze ». Les travaux d'aménagement de l'hébergement et du local commercial ont été réalisés par les agents de la commune avant l'ouverture.

Eric est originaire de Corrèze. Il a travaillé durant 40 ans à la mairie d'Ussel dans plusieurs services. Stéphane est né à Pau. Eric est passionné par le travail du bois et se lance dans l'aventure en juillet 2019 en vendant ses produits sur des marchés artisanaux avant d'ouvrir la boutique sur Sérandon. Avec un CAP couture pour hommes et femmes, Stéphane le rejoint dans le

projet. Il s'est perfectionné dans la vente en suivant plusieurs stages en boutique dans un centre commercial à Ussel.

Un lieu Fé'Eric

Dans la boutique, nous trouvons de nombreux articles variés : chats, lampes, bijoux, objets insolites... « Nous commercialisons les produits de trois autres artisans. Dominique Serre et ses créations métalliques, Cécile Rimbaud et ses pièces uniques de cuir et Francis Martinie et son miel ». Eric travaille ses objets à partir de vieux bois ramassés et récupérés. Quant à Stéphane, il s'occupe de la partie couture, retouche et repassage. Il aime apporter sa touche à des pièces spéciales comme les robes de mariées. Enfin, Eric peut aussi se rendre chez les personnes âgées pour les aider dans les petits travaux que les entreprises ne peuvent pas faire (par exemple, changer une ampoule).

Et depuis leur ouverture, ils sont ravis. « Nous avons reçu un accueil exceptionnel », confient-ils de concert. Nous avons retrouvé nos clients de Neuvic, de St Etienne-la Geneste en passant par Ste Marie Lapanouze et Roche-le-Peyroux. Nous n'hésitons pas à communiquer sur toutes les activités locales en glissant dans les sacs les flyers des associations.

La commune de Liginiac souhaite la bienvenue à Éric et Stéphane qui, grâce à leurs idées, réalisent une activité complémentaire indispensable à l'attractivité de notre commune.

*Renseignements : 26 rue du tacot, Liginiac.
Ouvert de 10h-12h/16h-19h du mardi au samedi.*

L'école en action !

Dans cet article, nous allons partir à la rencontre des élèves qui poursuivent les nombreux projets mis en place par les enseignantes pour leur plus grand bonheur.

Le verger de l'école

Pour la classe CM1/CM2, des étudiants du lycée agricole sont intervenus pour la suite du projet de valorisation du verger. La classe de CM1/CM2 travaille sur la pollinisation, les pollinisateurs et leurs habitats. Et, toujours sur ce même projet, pour la classe CE2/CM1, les enfants ont travaillé sur l'arbre fruitier : les différentes parties, le cycle du fruit, de la fleur au fruit et les différentes étapes dans une année.



Le défi Olympique

Toutes les classes ont relevé le défi de parcourir 2024 mètres ! Plusieurs défis sont proposés dans l'année dans le cadre des Jeux Olympiques, l'école étant labellisée « Génération 2024 ».

Jeux de société

Dans le cadre de l'animation « Jouons en famille » portée par Vinciane, l'association Chamboulou et Haute-Corrèze Communauté, une journée a été organisée le 9 mars. Les élèves ont pu découvrir de nombreux jeux de société. Une occasion de se sortir « le nez des écrans »...

Les petits contes orientaux

Les petites et moyennes sections ont participé à un spectacle musical organisé par la compagnie des Amis de Fantomus autour de 3 films mis en musique. Un premier montrait les chevreaux et le loup. Le second film, racontait l'histoire du bûcheron et du héron.

Et le troisième présentait des chants des oiseaux et la corneille. Un spectacle très apprécié par les enfants qui ont ensuite appris à connaître les instruments de musique orientaux qui étaient utilisés dans le spectacle.

À la découverte du patrimoine

Les grandes sections et les CP ont participé à une intervention du Pays d'Art et d'Histoire sur le thème de l'habitat. Ils sont partis à la découverte des maisons en granit, en tissus et en roseaux. L'occasion de découvrir autrement le patrimoine bâti local.

Soutenir les actions humanitaires

Avant leur départ, les jeunes de l'école ont pu rencontrer Héloïse et Samuel, l'équipe n°381 originaire de St Etienne-la-Geneste «Les chefs en 4L» du rallye «4L Trophy». Ils ont expliqué leur défi : rejoindre Marrakech, au Maroc, avec leur 4L !

Ils sont partis le 13 février pour être présents au départ du «4L Trophy» à Biarritz le 15 février pour un retour le 25 février de

Marrakech, et tout ça avec seulement une carte et une boussole !

Ils ont expliqué la liste des choses indispensables qu'ils devaient emporter et ont présenté l'association «Enfant du désert» pour laquelle ils collectent des dons à destination des enfants scolarisés au Maroc.

Et comme chaque année, l'opération les Bouchons d'Amour a rencontré un vif succès. Les élèves de l'IME sont venus aider à trier les bouchons. Pour rappel, l'association « Les bouchons d'amour » trie les bouchons qui seront rachetés puis recyclés en palettes. Grâce à l'argent récolté, ils aident à financer l'achat de matériel pour des personnes handicapées.

Les P'tites crapouilles

Pendant cette première période de l'année 2024, nos p'tites crapouilles ont participé à différents ateliers tels que de l'éveil musical, du baby gym, du transvasement mais aussi des constructions géantes. Nous avons défilé dans Liginac le 28 mars entre 9h30 et 10h30 pour le carnaval en partenariat avec la classe de petite et moyenne section de l'école de Liginac.



Jouons ensemble

À l'initiative de l'école primaire de Liginac, une grande fête des jeux a été organisée le samedi 9 mars à la salle des fêtes. Une cinquantaine de personnes est venue rencontrer, échanger et découvrir des jeux présentés par l'association Chamboutou. Un jeu de piste proposé par la médiathèque intercommunale d'Ussel et de Meymac sur le thème d'Harry Potter et organisé dans la bibliothèque de Liginac a bien été apprécié par les enfants et leurs parents. Les grands jeux en bois ont eu beaucoup de succès. Les joueurs se sont retrouvés autour d'un repas partagé et ont apprécié les mets apportés par chacun. Une belle manifestation prometteuse pour l'avenir.





Les Compagnons de la Bonne Humeur toujours actifs

Les Compagnons de la Bonne Humeur se sont retrouvés dimanche 26 novembre 2023 pour leur repas annuel.

Une soixantaine d'adhérents a participé. Beaucoup d'autres, qui auraient voulu être présents pour cette fête, ont malheureusement souffert des maux de l'hiver approchant. Pour ceux qui étaient présents, un bon repas agrémenté de musiques variées, a contribué à faire de cette journée un agréable moment qui a permis à des amis de se retrouver dans une ambiance festive.

Mardi 9 janvier, les Compagnons de la Bonne Humeur ont tenu une Assemblée Générale Extraordinaire pour élire un nouveau trésorier de l'association. Jean-Claude Vincent a été élu à l'unanimité. La traditionnelle galette des rois fut ensuite servie. Des reines et rois ont été couronnés. Rois, reines et leurs suites se sont ensuite dirigés vers les tables de jeux pour s'affronter à la belote ou au triomino.

Les animations se sont poursuivies le mardi 6 février, où les membres de l'association ont partagé un bon moment de convivialité en dégustant les crêpes. Le 17 mars, le Club a reçu les Compagnons du Théâtre de Messeix, qui a interprété « Tout le plaisir est pour nous » de Ray Cooney et John Chapman.



Dans la gare du Tacot, un lieu d'accueil pour tous

Vous trouverez, à votre disposition à l'intérieur, de la documentation touristique ainsi que des informations sur les événements à venir dans la commune et les alentours.

C'est aussi une grande boîte à livres : vous pouvez prendre ou déposer des livres (informations auprès de la bibliothèque : 05 55 95 92 59).

Bonjour à toutes et tous,

Il nous semble important de vous informer sur les votes de Mr le Maire et de ses 4 colistiers lors des différentes délibérations en conseil municipal.

Le 23 août 2022 : Mr le Maire demande la réévaluation de ses indemnités (il aurait parcouru 69 000 km) et de celles de ses adjoints. Deux adjoints ont refusé l'augmentation et un, honore la fonction bénévolement. Cette augmentation a été octroyée à Mr Le Maire et Mr Vincent et cela n'a pas été un problème financier. Leur avis a été bien différent le 8 décembre 2023 lorsqu'il a fallu délibérer pour l'octroi d'une prime exceptionnelle du pouvoir d'achat aux agents. Mr Vincent a voté contre, Mr Le Maire et Mme Vignal se sont abstenus (Mme Vignal avait demandé un vote à bulletin secret...). Donner cette prime aux salariés représentait une charge financière, mais paradoxalement réévaluer les indemnités de l'exécutif n'en était pas une. Charité bien ordonnée commence par soi même.

En 2020, en conseil municipal sur un nouveau projet d'éclairage public au lotissement de Juillac nous demandons la suppression de 2 points lumineux. Vote : Mr le Maire et ses 4 colistiers contre. Aujourd'hui Mr le Maire prend conscience de la nécessité de faire des économies sur l'éclairage public et va expliquer aux habitants les bienfaits des travaux à réaliser pour en réduire la consommation. Cette attitude est de l'opportunisme, politique qui consiste à tirer parti des circonstances !...

Depuis le début de la mandature nous demandons des économies sur l'éclairage public. Dans le bulletin municipal n°37, nous apprenons que Ligniac a reçu un prix pour village fleuri.

La présidente du jury habite sur notre commune (pourtant l'année dernière les prairies fleuries n'ont pas fleuri sauf une) Trophée pour Ligniac : Victoires de l'investissement local, (remis par FDP 19) pour l'agrandissement du cimetière réalisé contre l'avis de la population. Lors du dernier conseil municipal Mr Verniengeal nous traite de ringards. Définition : Démodé, incapable, médiocre. Donc ceux qui ont voté pour (sauf les 4 colistiers de Mr le Maire) la mise aux normes du restaurant du Maury, pour les travaux à l'école sont ringards.

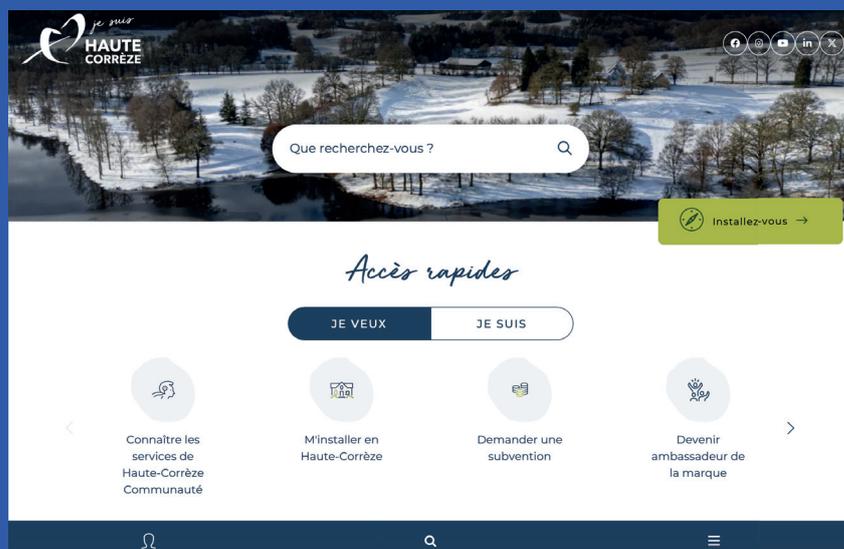
Si demander depuis 4 ans de faire des économies sur les dépenses énergétiques de nos bâtiments, si demander à revoir leur mode de chauffage, si demander plus d'entretien des routes et chemins, si demander de nouveaux services, si tout faire pour attirer de nouveaux artisans et commerçants sur notre commune c'est ringard, alors oui nous voulons bien être des ringards. Les supports de panneaux aux entrées du village ont été rehaussés pour recevoir de futurs panneaux de trophées. Il serait peut-être nécessaire de faire un arrêt minute pour permettre aux gens de pouvoir les lire en toute sécurité.

Michel et Gilles.

Le portail de territoire de Haute-Corrèze Communauté, une ressource utile

La Communauté de Communes a en début d'année, lancé son portail de territoire. Un site internet pédagogique et interactif qui vous permet de trouver toutes les informations et actualités du territoire et aussi un agenda complet, des offres d'emplois, etc.

Pour le découvrir :
<https://hautecorreze.fr>



Nous ne voulions plus répondre à ce genre de propos de la part de l'opposition, mais lorsque les choses dérivent de cette façon, nous pensons qu'une mise au point nous paraît encore nécessaire. Pourquoi revenir sur des choses de 2020 et 2022 ?

En début de mandat, lors du conseil municipal de 6 juillet 2020, Monsieur Bussière avait demandé que les indemnités de fonction du maire et de ses adjoints soient revues à la baisse, ce que le maire avait accepté, ainsi que les adjoints, dans un but constructif, en spécifiant à l'époque que cela serait revu au moment où monsieur le maire serait en retraite. Mais même avec cet effort à la baisse, les deux élus de l'opposition avaient voté contre à l'époque. Effectivement le 25 août 2022, monsieur le Maire, n'étant plus en activité, mais à la retraite, a demandé au conseil municipal, l'indemnité à laquelle il a le droit, ainsi que les adjoints. Ces indemnités constituent une dépense obligatoire pour la collectivité et en application de l'article L.2123-20-1 du code général des collectivités territoriales, les collectivités sont tenues d'allouer à leur maire l'indemnité au taux maximal prévu par la loi.

Concernant la prime de pouvoir d'achat instaurée par l'état, ce n'est pas la même chose. Les collectivités avaient le choix de donner ou non cette prime et de fixer son taux. Pour Liginac le taux proposé par les textes a été voté à 100%. Il est à noter que la majorité des collectivités de Haute-Corrèze ont versé aux agents cette prime avec un taux de 50%.

Nous sommes maintenant en 2020, où l'on parle de la suppression de deux points lumineux. Notre commune possède 372 points lumineux sur l'ensemble de son territoire et le calcul a déjà été expliqué aux élus de l'opposition. La dépense 2023 pour l'éclairage public s'élève à 15494,11 euros TTC. Soit 41,65 euros par point lumineux. Nous ne pouvons pas faire une économie de 83,30 euros quand le syndicat de la Diège viendra neutraliser les deux luminaires avec un coût de 200 euros de prestation... Aujourd'hui, le Conseil départemental a mis en place un important budget de plusieurs millions d'euros pour la modification et la suppression de luminaires anciens, par des luminaires LED. Plus de 110 luminaires seront changés dans le cadre du projet crépuscule que les élus ont approuvé, nous vous tiendrons informés de cette modification d'installations. Ce projet a été étudié et sera réalisé sur deux ans par le Syndicat de la Diège.

Concernant l'opportunisme... Et bien oui, nous sommes opportunistes. Prévoir les choses demande de la réflexion, de l'anticipation et de la préparation, tellement

importantes, mais souvent négligées dans nos communes. Être opportuniste pour notre commune c'est savoir repérer les opportunités qui se présentent à nous et avoir l'audace de les saisir, grâce à la confiance dans les compétences des différents acteurs partenaires, financiers, entreprises et du personnel de notre commune. D'autres maires avant nous ont osé entreprendre pour nous laisser aujourd'hui les bâtiments et installations qui font la fierté de notre commune.

S'agissant le prix remporté par la commune pour le label Villes et Villages Fleuris, ce prix a été obtenu au niveau régional. La présidente du jury est présidente au niveau départemental... Monsieur le Maire et un adjoint ont été présents à Royan le mercredi 20 mars 2024 pour la remise de ce prix et faire la promotion de notre commune. L'essentiel est que le jury a été convaincu de l'organisation de notre commune, de l'implication des agents dans les aménagements et fleurissements, malgré les périodes de sécheresse, de l'attractivité de notre commune par toutes ces actions et notamment au niveau environnemental. Le prix pour les 4^{èmes} victoires de l'Investissement de la Corrèze est un réel succès et une fierté pour notre commune. Ce projet n'a pas été réalisé contre l'avis de la population puisque l'enquête publique a relevé le contraire.

Lors des conseils municipaux, il est à noter que des propos pour aussi désagréables qu'ils puissent paraître n'ont pas excédé les limites de la liberté d'expression que reconnaît la loi à tout conseiller municipal dans le cadre d'un débat. De notre côté, nous pensons avoir été bien gâtés de ce côté-là...

Vous avez choisi systématiquement de limiter les investissements productifs et d'opter pour les solutions les moins ambitieuses, au risque de repousser l'échéance. Voilà, nous essayons de réaliser les travaux toujours bloqués par une opposition systématique. Quand des jeunes présentent des projets ambitieux, créateurs d'emplois, vous les balayez d'un revers de la main. Nous nous efforçons de régler au mieux les sujets au fur et à mesure, d'organiser les choses et de gérer les travaux des besoins quotidiens, tout cela dans les limites des budgets fixés.

S'agissant des panneaux à l'entrée de la commune auxquels vous faites références : ces nouveaux trophées, fruits du travail des équipes municipales représentent également la prise en compte de la biodiversité et de l'environnement, qui participent au développement de l'attrait de la commune. L'esthétisme de ces entrées de bourg est un vrai sujet et effectivement nous avons beaucoup de panneaux de labels aux entrées de la commune et nous pouvons en être très fiers.



La fin du réseau cuivre à Liginiac

La fermeture du réseau télécom cuivre sur notre commune a un fort impact sur nos habitudes. Il nous faut maintenant nous préparer pour éviter une coupure des services internet et de téléphone.

La fermeture commerciale du lot 2 dont notre commune fait partie est prévue en janvier 2025 et la fermeture technique en janvier 2026.

Une grande page de l'histoire des télécommunications est en train de se tourner.

Pendant plus de cinquante ans, le réseau cuivre a accompagné les Français dans leurs communications. D'abord réservé à la téléphonie, il a ensuite



permis la généralisation de l'Internet haut débit, grâce à l'ADSL. Arrivé en fin de vie, le réseau cuivre est amené à fermer et à être remplacé par la fibre



optique (ou d'autres technologies pertinentes).

Face à l'accélération des usages numériques et aux besoins croissants en connectivité, le réseau historique en cuivre a en effet atteint ses limites. Le réseau en fibre, déployé par le département de la Corrèze dans le cadre du Plan gouvernemental France Très Haut Débit, permet de mieux répondre aux enjeux numériques d'aujourd'hui et de demain.

Dans ce contexte, Orange (anciennement dénommé « France Telecom ») a annoncé dès 2019 sa volonté de fermer progressivement le réseau télécom cuivre, dont il est le propriétaire.

Cette fermeture ne signifie pas pour autant la fin de la téléphonie fixe et des services utilisés au quotidien (appels téléphoniques, Internet, TV, VOD, streaming, services spéciaux, etc.). Au contraire, l'ensemble de ces services sont disponibles sur le réseau fibre dont le déploiement est achevé sur la commune de Ligniac. Il n'est pas nécessaire de vous abonner à Internet ou à la télévision, si vous souhaitez uniquement conserver une ligne de téléphonie fixe. Vous pouvez choisir parmi les offres de plusieurs opérateurs le service le plus adapté à vos besoins et le tarif d'abonnement le plus avantageux.

Le réseau cuivre sera définitivement fermé à LIGINIAC en 2026.

Si vous êtes toujours connecté à ce réseau, vous devez vous préparer à vous connecter à la fibre pour éviter une coupure de vos services à cette date.

Qui est concerné ?

Si vous êtes toujours connecté à ce réseau télécom cuivre, vous êtes concerné :

- Que vous soyez un particulier, une administration publique, une association, un professionnel ou une entreprise,
- Que vous ayez seulement un service de téléphonie fixe ou que vous utilisiez d'autres services : Internet, TV, Vidéo à la Demande (VOD), streaming, services spéciaux, etc. ...

Si tous vos services vous sont déjà fournis via la fibre optique par votre (vos) opérateur(s), vous n'êtes pas concernés par les conséquences de cette fermeture.

Comment vont se dérouler les opérations ?

Au plus tard en janvier 2026, tous les accès Internet et/ou les services de téléphonie fixe encore actifs sur ce réseau cuivre seront définitivement coupés.

Que devez-vous faire pour continuer à bénéficier de vos services ?

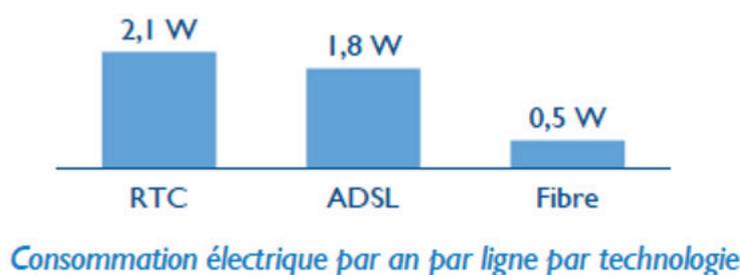
Il vous appartient d'anticiper et de préparer cette transition afin de continuer de bénéficier de vos services (téléphonie fixe et/ou Internet et/ou TV et/ou autres usages spécifiques) après janvier 2026. Vous devez, si cela n'est pas déjà fait, vous rapprocher de votre opérateur actuel ou de l'opérateur de votre choix pour faire le point sur vos besoins et souscrire une offre sur le réseau fibre ou une autre solution alternative comme le satellite par exemple. Si vous n'avez aujourd'hui qu'un service de téléphonie fixe et que vous souhaitez conserver uniquement ce service et ne pas avoir accès à Internet, cela est tout à fait possible sur le réseau fibre.

Votre opérateur vous a peut-être déjà contacté à

ce sujet, ou pourrait le faire prochainement. Veillez à prendre attention à ces communications. Assurez-vous également d'être bien en contact avec votre opérateur : des opportunistes pourraient profiter de cette opération pour au mieux vous proposer des prestations inutiles ou superflues, au pire tenter de vous escroquer.

Quels sont les avantages de la fibre ?

- Elle offre des débits plus élevés que ceux disponibles sur le réseau cuivre.
- Le signal est de meilleure qualité pour une connexion internet optimale.
- La fibre permet aussi de connecter de nombreux



appareils simultanément avec pour chacun une connexion fluide et sans coupure.

• La construction récente du réseau fibre lui garantit une plus grande évolutivité face

à l'augmentation des débits et donc une plus grande pérennité.

• Et enfin, la fibre offre de meilleures performances énergétiques : un passage à la fibre divise par 4 la consommation énergétique de l'accès fixe

Pour approfondir ce sujet : <https://www.fftelecoms.org/categories/fin-du-cuivre/>

Corrèze Autonomie, le nouveau service

Un nouveau service public, une prise en charge améliorée !

Depuis le 2 février 2024 vous pouvez et devez contacter le 05.55.19.19.19 (service gratuit) pour toutes demandes concernant l'autonomie (aide administrative, aide à la complétude de dossier, évaluation des besoins, suivi de dossiers, mise en place de la téléassistance, solution de répit, ...). Les coordinateurs/trices (ex ICA) peuvent toujours se rendre à votre domicile.

Corrèze Autonomie c'est plus de simplicité, plus de proximité, plus de réactivité.

Personnes âgées et/ou en situation de handicap, aidants, professionnels, nous sommes toujours là pour répondre à vos questions et besoins.

Contact : Stéphanie MANZAGOL - Maison de santé - 3 Rue des Ganottes 19160 NEUVIC 05.55.19.19.19



Liginiac Patrimoine : préserver et rénover l'église



Les membres de l'association n'ont pas chômé. Ils ont rencontré le 6 mars avec le Maire Frédéric Bivert, le conservateur d'art de Limoges et de la Haute-Corrèze avec l'objectif d'établir un constat et un plan d'action de la rénovation des statues de St Paul et de Saint Barthélémy de l'église ainsi que les deux autels des chapelles latérales, datant du 18^{ème} et du 19^{ème} siècle.

« Les premiers constats ont été faits et des devis établis. Reste à notre charge la recherche de subventions auprès des institutions, de l'état avec le concours de notre association pour monter un budget », explique Jacques Graff. Toujours dans cette logique, l'association va recevoir le 12 avril Monseigneur Jean-Christophe Lagleize Évêque émérite de Metz, Responsable de la Commission d'Art sacré du diocèse de Tulle pour constater nos projets et nous prodiguer quelques précieux conseils.

Déjà les membres de l'association se projettent avec l'organisation cet été de portes ouvertes certainement pendant la journée du patrimoine pour visiter les combles de la bastide ainsi que l'Église, laquelle sera ouverte toutes les fins de semaine pendant l'été.

Elections européennes en France, allons voter !

Le 9 juin 2024, les Français sont invités à élire leurs représentants au Parlement Européen. Une assemblée qui façonne notre vie quotidienne bien plus qu'il n'y paraît...

Les Français ayant récemment atteint l'âge de 18 ans sont automatiquement inscrits sur les listes électorales (à condition d'avoir fait au préalable leur recensement citoyen auprès de leur mairie à partir de leurs 16 ans).

Pour les seules élections européennes, les électeurs disposant de l'identité numérique certifiée de France Identité pourront établir leur procuration en ligne de manière complètement dématérialisée.

Pour tous les autres électeurs, il reste indispensable de se déplacer en commissariat ou brigade de gendarmerie pour faire valider sa demande de procuration, qui peut être établie en ligne, en prouvant son identité.

CE QU'IL FAUT RETENIR :

- Vous devez être inscrit sur les listes électorales avant le 3 mai 2024 pour pouvoir voter aux élections européennes. Vérifiez votre inscription !
- Pensez à établir une procuration si vous ne pouvez pas vous déplacer le jour J.
- Le scrutin se jouera en un seul tour dimanche 9 juin 2024.



Les mangas à l'honneur

Les mangas ont beaucoup de succès à la bibliothèque. Mais qu'est-ce qu'un manga ?

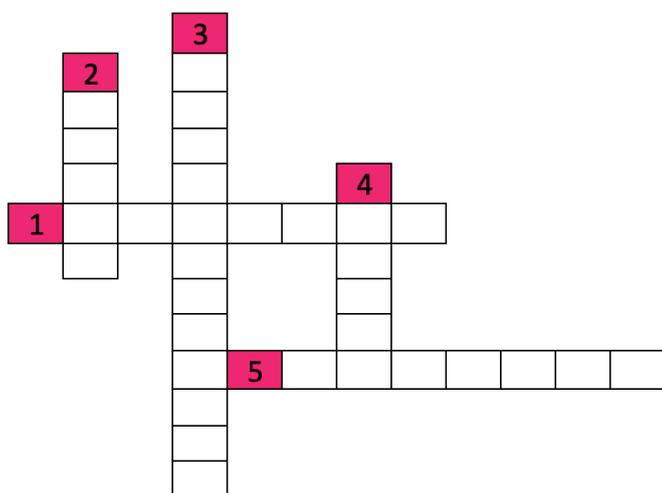
C'est une petite bande dessinée japonaise qui se lit généralement de droite à gauche. Elle est dessinée en noir et blanc mis à part la couverture.

Le mot japonais « manga » est composé de « ga » qui désigne la représentation graphique (dessin, peinture) et « man » qui se traduit par involontaire, exagéré. Ainsi on pourrait traduire le mot manga par dessin grotesque ou caricature. Le terme devient courant à partir de la fin du XVIIIème siècle et c'est véritablement en 1814 que le célèbre peintre Hokusai, connu notamment pour son œuvre « La grande vague de Kanagawa », utilisa le mot manga pour désigner ses carnets de croquis. C'est son dernier ouvrage « Hokusai manga » qui fit connaître le mot en occident.

Mais que connaissons nous du Japon, un pays bien éloigné géographiquement et culturellement de nous ?

À vous de jouer ! trouver les mots du jeu :

- 1 : l'art du pliage du papier
- 2 : le pays du soleil levant
- 3 : l'art de bien former les caractères d'écriture
- 4 : bande dessinée japonaise
- 5 : façon divertissante de chanter



Vous avez envie d'en connaître plus sur le Japon ?
La bibliothèque vous invite à découvrir ce pays et sa culture du 3 avril au 31 mai avec des activités variées, pour tous.



La grande vague de Kanagawa d'Hokusai



PRINTEMPS JAPONAIS

BIBLIOTHÈQUE DE LIGINIAC




3 AVRIL - 31 MAI

- EXPOSITIONS
- ESCAPE GAME
- CALLIGRAPHIE
- KARAOKE
- MANGAS
- ORIGAMI
- AIKIDO
- LECTURES
- FILMS D'ANIMATION
- ATELIERS CRÉATIFS
- KAMISHIBAI
(théâtre ambulant)
- KOKEDAMA
(création végétale)
- CONTES JAPONAIS
(dans le cadre de Coquelicot)

RENSEIGNEMENTS : 05.55.95.92.59
bibliotheque.liginiac.fr




1 : Origami, 2 : Japon, 3 : Calligraphie, 4 : Manga, 5 : Karaoke

Bibliothèque de Liginiac
8 rue du stade
19160 Liginiac
<https://bibliotheque.liginiac.fr>
Contact :
Tel : 05 55 95 92 59 ou
livres.liginiac@gmail.com

Horaires d'ouverture :
Mercredi : 9h/12h-14h/18h
Jeudi : 9h/12h-14h/18h
Vendredi : 9h/12h-14h/18h
Samedi : 9h/12h.

**C'est gratuit !
et ouvert
à tous**